L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LINET, Editeurs-Propriétaires,
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne:
1 an, $16; 6 mois, $8; 3 mois, $4; le numéro 10 cts.

Edition Hebdomadaire:
(Paraissant le Samedi)
1 an, $5; 6 mois, $2 50; 3 mois, $1 25.

TARIF D'ANNONCES.

Pour un carré (10 lignes d'agate solide: Première insertion, $1 50; pour chaque insertion subséquente, 75 cts.

Les annonces insérées à la première page, celle du titre, paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces insérées par intervalles paient également $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la première page, paient $20 le carré.

Recompte libéral au commerce, dans tous les cas.

Réclames, 20 cts la ligne.

ANNONCES AU MOIS.

Edition Quotidienne:

Carrés.	1 mois net.	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	12 mois net.
Un	$12	$ 22	$ 30	$ 50	$ 75
Deux	22	40	50	90	125
Trois	30	52	70	110	175
Quatre	38	67	90	140	225
Cinq	44	80	105	170	275
Six	54	95	125	200	325
Sept	60	105	135	230	350
Huit	65	115	150	260	400
Neuf	70	125	165	290	450
Dix	75	135	180	320	500
Onze	80	145	195	350	540
Douze	85	155	210	380	580
Treize	90	165	220	410	620
Quatorze	95	175	230	440	660
Quinze	100	185	240	460	700
Trente	175	320	450	750	1200

Edition Hebdomadaire:

Carrés.	1 mois	2 mois net.	3 mois net.	6 mois net.	1 an net.
Un	$5	$8	$12	$20	$30
Deux	9	15	20	35	50
Trois	12	20	28	45	70
Quatre	15	27	35	58	90
Cinq	18	32	42	70	110
Six	20	35	50	80	130
Quinze	30	55	80	150	250
Trente	50	100	150	300	500

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $16 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de la commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. SANCAN, à Thibodaux, pour les paroisses Lafourche et Terrebonne.
M. JUST COMBS, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St. Jacques et Assomption.
M. Pierre MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître de poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
C. L. MAYER, Maître de poste à Marksville, paroisse de Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
E. GRONET, à Lacoste, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. O. A. PRIRCE, Maître de poste à Pleasant-ses, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DERIO, Arnaudville.
M. PETTIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. P. BÉRKAU, à la Passe-Christian.
PHIL. BAYER, Quest Baton-Rouge.
LAURENT CHÉRIE, Plaquemines (Iberville).
J. A. BOXER, Moreauville (Avoyelles).
J. R. RICHPL, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître de poste à Jonesville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGAR DELÉRY, Baie St Louis (Mississippi).

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

15 juillet 1872.

Dans l'adresse au peuple de la Louisiane, publiée par le Comité central d'Etat du parti libéral, nous remarquons les phrases suivantes:

"Malgré ces faits avérés, le parti démocrate, réduit à une organisation qui ne compte qu'un minimum de votants, persiste à maintenir un semblant d'organisation indépendante, et le comité démocratique ainsi privé du caractère représentatif a fait une liste de candidats pour l'Etat et d'électeurs présidentiels.

Pas un homme sensé ne peut croire qu'ils aient la plus petite chance d'élire les noms de leurs candidats; et le peuple ne peut que conclure de là qu'ils soutiennent leurs candidats d'Etat dans le seul but de favoriser les candidats nommés à Baton Rouge et leur liste électorale, et de faire échouer la candidature de Greeley et de Brown, adoptés par leur propre Convention nationale. Nous les en accusons ouvertement, parceque nous n'avons pas le droit de présumer qu'ils aient tout perdu pour ne pas voir les chances telles qu'elles sont, on trop simples pour ne pas prévoir les conséquences inévitables de leurs actes.

Il convient que tout le pays, aussi bien que le peuple de cet Etat, sachent que le parti démocrate en croupion, tout en prétendant n'accepter la décision de la Convention de Baltimore, est en réalité hostile aux candidats présidentiels du parti républicain libéral; et que tout en prétendant unir la lutte électorale avec le nom de Greeley en tête, il essaie de donner le vote de l'Etat à Grant.

Cette détermination soit prise, par suite d'un marché conclu l'hiver dernier entre les comités du parti de la Louisiane et du parti démocrate, ou qu'elle soit le résultat d'un marché encore plus récent et plus secret, pour s'emparer du contrôle des emplois de l'Etat et du patronage local sont bien qu'elle soit dictée simplement par une obstination déraisonnable, qui préfère tout perdre que d'obtenir le succès au prix de la conciliation et de quelques concessions—le peuple décidera lui-même selon son appréciation de la chose."

Nous ne supposons pas un instant que les accusations véhémentes et viles de ceux puissent faire le moindre tort soit à notre liste d'Etat, soit à notre cause telle qu'elle est devant le peuple; mais de crainte qu'elles ne puissent induire en erreur un seul honnête homme, nous déclarons ici, qu'elles sont fausses en tout point, et qu'elles constituent un libelle plein de malice et de mal dirigé contre une grande portion de la population de la Louisiane.

Par ordre du Comité Central Démocratique de l'Etat.

EMILE LA SERE,
Président.

Nous approuvons la mesure prise par le Comité Central.

JOHN MC ENERY.
B. F. JONES.

directement ou indirectement, pendant la durée du mandat, sur les valeurs d'Etat, de ville ou de paroisse.

EMILE LA SERE,
Président du Comité Central Démocratique de l'Etat.
W. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central du Parti de la Réforme en vert de la Réforme.

ADRESSE AU PEUPLE
De l'Etat de la Louisiane.

Quartier-Général du Parti de la Réforme de Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Le parti de la Réforme, organisé le 17 février 1872, par la grande assemblée républicaine de cette population qui a siégé durant l'Hôtel-de-Ville de cette ville, pendant les cinq derniers mois, lutte pour jusqu'à ce jour, tentes les promesses et pour développer tous les principes annoncés dans cette occasion.

Sa pierre d'angle étant la libération de l'Etat, aucune occasion n'a été négligée pour accomplir tout ce qui, dans l'opinion du parti, semblait tendre à ces résultats. Il a eu cependant, à lutter contre beaucoup d'obstacles.

Dans l'opinion de ces fondateurs, deux grands objets principaux à accomplir devaient être présentés au peuple:

1. Le renversement complet du gouvernement corrompu de notre Etat. La condamnation judiciaire par toute notre population, élevant comme un cri le 1er novembre prochain, de tout individu compris dans les fraudes et les corruptions commises systématiquement contre nous depuis quelques années par tous les départements de notre gouvernement d'Etat. Dans leur opinion, il était nécessaire d'extirper le cancer afin d'effectuer une guérison. Conformément à ce principe, il a été déclaré et la déclaration a été publiée que celui-ci, qu'à l'avenir ceux-là sous qui agraient au caractère sans tâche devraient être présentés comme candidats au peuple.

2. Qu'une réconciliation complète et permanente soit effectuée entre les deux races habitant notre sol, et que pour l'accomplissement de cet objet nous devons traiter avec franchise nos concitoyens de couleur, reconnaître pleinement leur condition politique et civile, et nous efforcer de gagner leur bon vouloir en leur accordant, comme une preuve pratique de notre sincérité, une loyale participation aux honneurs et aux émoluments du gouvernement.

Il a été aussi considéré comme important que l'organisation attachât son attention toute particulière aux intérêts de l'Etat; et que le premier objet que nous ayons en vue, et nous recherchons pas que ceux de nos frères du Nord les plus disposés à la critique, ne condamnassent cette politique comme égoïste, parce qu'elle est la conséquence de troubles particuliers inconnus d'eux, et parce que c'est une aventureuse vie ou de mort pour nous.

Les troubles dans notre Etat étaient si grands que, dans notre opinion, il était peu sage de les élargir du plus léger embarras additionnel. Pour tous ces principes, nous avons soutenu la lutte honnête mentionnée ci-dessus jusqu'à ce jour.

Le premier résultat avantageux découlant, comme tout le monde l'admettra, de cette organisation, et de la haute position morale qu'elle a occupée depuis le commencement, a été l'essai d'épuration fait dans les rangs des vieilles organisations politiques. Elles n'ont pas voulu amener leurs pavillons et venir à nous; quels elles ont commencé immédiatement à traiter le mal existant dans leurs corps, et, comme résultat, nous trouvons la convention démocratique, qui s'est assemblée à la Nouvelle-Orléans le 3 juin de cette année, mieux composée, sous le rapport de l'intelligence et de la valeur morale, que n'importe lequel de ce genre qui ait précédemment assemblée en Louisiane. Vers la même époque, notre propre convention s'est assemblée dans cette ville, et une tentative a été faite pour unir les deux assemblées sur une liste de candidats d'Etat qui pût remplir les conditions de la première partie de notre programme. Le peuple de la Louisiane connaît la malheureuse issue de cette tentative. Nous n'avons pas un mot désobligeant à dire sur ce qui a eu lieu alors. Cela appartient au passé et une discussion sur ce sujet ne produirait aucun bien actuellement pour le peuple. Nous mentionnons simplement le fait dans le but d'examiner ses effets sur la situation politique du jour.

En opposition directe avec les grands objets du parti de la réforme, il s'est fait clandestinement, il y a près d'un an, un mouvement tendant à la réélection du gouverneur actuel de cet Etat, et, cette fois, son élévation ont été dite à la population blanche de l'Etat. Eh, la première fois, par la population de couleur, il en avait reçu des pouvoirs tels que n'en avait jamais rêvé aucun chef exécutif sous une forme républicaine de gouvernement, mais par une violation systématique de la foi promise envers cette population, il a perdu son pouvoir sur elle et il lui faut actuellement faire ses conditions avec les blancs qu'il a si longtemps et si systématiquement opprimés. Il faut construire en Louisiane pour l'appuyer et il faudra pour accomplir cet objet se servir de son patronage extraordinaire et en abuser si l'occasion l'exige.

Dans notre misérable condition de détresse, on n'est pas un miracle qu'un Exécutif sans scrupule, entouré de tous les moyens qu'un patronage perdu a pu lui donner, se serait de la crédulité d'une race faible et nouvellement émancipée, ait pu se maintenir. Comme il l'a fait, le commencement d'un parti, même parmi notre propre population blanche.

En outre, il a pronté de la prochaine lutte présidentielle et il réussit pleinement placé sur la crête même de cette vague. Mais, même avec tout cela, il n'a pas réussi à faire beaucoup de progrès jusqu'à ce que le malheureux désaccord survenu entre nos Conventions, ait semblé jeter un doute sur le fait que le peuple de la Louisiane était définitivement divisé, et que les amis du gouverneur, politiciens sans scrupules et sans scrupules, aient commencé immédiatement la formation de ce qu'on appelle maintenant le "parti libéral."

Il a pu tenir le fait secret à présent, dans la crainte que l'indépendance de la proscription chaque une communauté vertueuse, dans le but de nous ruiner. Mais, c'est le cas du cas de ce nouveau parti pour les fonctions les plus élevées de notre gouvernement. Naturellement, un parti qui prétendait ne pas vouloir accepter aucun de nous comme organisation, et nous ne saurions comprendre comment aucun membre intelligent du parti, accepte le engagé comme il l'est, contre la nomination d'aucun corrupteur, pourrait, un seul moment, se faire l'avocat de ses prétentions devant le peuple.

Nous regrettons profondément que pour quelque raison les gens de couleur ne sont pas venus aussi librement dans nos rangs que nous avions raison d'espérer qu'ils le feraient, mais nous sommes fermement convaincus que par des rapports francs avec eux, aussi bien que par une claire réalisation de nos intérêts mutuels, il y aura beaucoup de chose à accomplir pour la paix et le bien-être de notre Etat commun. Avec cela en vue et dans un esprit de bienveillance véritable, nous avons l'intention de continuer la défense de leurs droits, espérant avec confiance que le temps démontrera la folie et le danger de compter sur les étrangers plutôt que sur les hommes de notre propre pays.

Et maintenant, considérant que nous avons en présence le parti républicain radical d'un côté et que, de l'autre, ce parti s'est organisé sur nos propres dissentions et qu'il a l'intention de réitérer les mêmes les plus ardents que notre peuple ait jamais connus, nous avons conclu, dans un sentiment de devoir aussi solennel que celui qui ait inspiré jamais un parti, qu'il fallait former une coalition avec nos amis démocrates, et en proposant un ticket composé d'hommes d'une intégrité et d'une capacité reconnues représentant toutes les portions de l'Etat, vous sauver, si c'est possible, de la dure nécessité de choisir entre destruction, entre Charybde et Scylla, dans l'élection présidentielle.

Il ne faut qu'un sincère et honnête effort de la part de tous les bons citoyens pour démontrer ce mensonge du Warmothisme dans son enfance et pour réunir tous les éléments de conservation dans notre Etat.

Avec les partis des démocrates et des réformistes réunis dans de bon et avec un pareil ticket en campagne, il ne peut certainement y avoir aucune bonne raison pour que nos électeurs n'agissent pas avec une unanimité entière, et, s'ils le font, ce ticket doit triompher.

WM. M. RANDOLPH, Président.
W. C. RICHARDSON, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1872.

Au Col. George Williamson, Président de la Convention de Réforme.

Cher monsieur.

A la demande du Comité Central Démocrate de l'Etat, une conférence a eu lieu et, après avoir mûrement délibéré sur notre position politique actuelle, nous avons désigné des candidats d'Etat que nous vous proposons de présenter au peuple avec le sentiment espoir qu'il les appréciera cordialement.

Il serait inutile de vous donner les raisons qui ont fait agir notre comité. Nous connaissons vos opinions et sommes convaincus que, de même que nous, vous placez l'intérêt de la Louisiane au-dessus de tout. Nous croyons qu'il suffit de dire que nous avons agi comme vous l'auriez désiré et s'avons en pour but que la réconciliation et la bonne entente. Nous déclarons franchement que vous étiez notre premier choix pour le poste de gouverneur, mais les obstacles étaient insurmontables et nous avons dû vous faire candidat en faveur de celle du Col. John McEnery qu'on avait accusé de Warmothisme—accusation qui est repoussée dans une lettre du Président du Comité Démocrate.

Espérant que vous approuverez la désignation des candidats qui, à notre avis, doit amener la plus grand effort, etc.,

J. M. RANDOLPH,
Président du Comité Central du Parti de la Réforme.

Nouvelle-Orléans, Lou., 8 juillet 1872.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, qui vient de m'être remise, et, en réponse, j'y réponds. J'approuve cordialement vos nominations dans la crise actuelle; je soutiendrai les candidats de votre parti.

Vous savez aussi bien que moi que nos intentions, quel était mon but, dès le principe; vous n'ignorez pas que je désire sincèrement la coopération de tous les hommes honnêtes de l'Etat, sans distinction de race ou de couleur—coopération qui, je crois, doit avoir pour résultat d'assurer, par la voie du scrutin, les rênes du gouvernement de la Louisiane des mains d'un individu qui, pas à pas, a arraché tout le pouvoir et s'en est servi pour nous ruiner.

Le gouvernement personnel de M. Warmoth est devenu une oppression telle que nous avons dû, de plus, en ville ou de plus, dans de rares hommes, de la Louisiane, de la quantité des mêmes hommes, sous le joug de cette tyrannie, et, en ce qui concerne le reste, il ne faut pas oublier que, quelque chose qu'elle coûte à l'avenir.

Vous avez de bons candidats et le peuple approuve la nomination de M. Warmoth, dans quel M. Warmoth sera forcé de les soutenir s'il ne veut pas voir la Louisiane Démocrate voter M. Tilden. Mais, si vous

Convention Libérale qui se réunit au mois d'août sera maintenue de telle façon qu'elle détourne M. Warmoth et les hommes de son choix. Si tel était le cas, il est impossible d'empêcher l'élection des candidats nommés à Baton-Rouge; M. Warmoth le sait, et il est de votre devoir de prévoir un pareil malheur résultant, qu'il sera trop tard, bon gré mal gré, de soutenir ceux que nous avons nommés. Nous ne lui demandons rien, nous voulons seulement que l'élection ait lieu honnêtement et loyalement. Si dans notre peuple reste indépendamment établie à nos candidats, ils vont être à candidats des hommes que M. Warmoth fera nommer en sous. Il faut que le dit leur soit porté. Il ne peut que M. Greeley le récompense, mais qu'il fera à cette espérance. A cela-là seulement, car nous ne voulons ici en donner nomme. Je m'attends, au contraire, qu'une grande partie de nos concitoyens du parti Libéral Libéral nous aideront bien que nous n'ayons pas eu la complaisance de les faire figurer sur la liste. J'espère aussi que nos amis de la population de couleur croiront à l'honnêteté de nos déclarations et ne nous refuseront pas leurs votes.

Permettez-moi de vous dire que si vos candidats ne réussissent pas à gagner le peuple de l'Etat à cause des hommes de couleur, que si ce peuple s'enlève au point de leur préférer M. Warmoth, ou aux gens, je ne soupçonnerai Libéral d'après comme le l'entendrais, dans l'intérêt de la Louisiane, et soutenir les candidats que je croirai pouvoir empêcher l'élection du plus implacable de nos ennemis. Mon appel ne s'étend pas au-delà des candidats de l'Etat.

Veuillez agréer mes remerciements et recevoir l'expression de ma haute considération.

GEO. WILLIAMSON,
A. M. W. M. Randolph, Président du Comité Exécutif du Parti de la Réforme.

Compagnie d'Assurance
HOPE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, No. 104 rue de Carondelet.
QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie d'assurance suivant de ses affaires pendant l'année ex. 1871 et 1872.

Primes reçues dans l'année ex. 1872 ... $194,372 16

Sur les risques d'incendie ... $69,159 03
Sur les risques maritimes ... 34,449 53
Sur les risques de rivière ... 11,764 68
Montant net crédit du compte de fonds de réserve ... $194,372 16

Pertes payées dans la même période, savoir:
Sur les risques d'incendie ... 11,460 30
Sur les risques maritimes ... 27,600 04
Sur les risques de rivière ... 1,815 56
Moins: 15 pour cents sur sommes ... 16,724 12
Réassurances ... 6,872 60
Primes remises ... 1,550 00
Taxes ... 7,536 12
Loyer, intérêt et pertes, dépenses, intérêt et moins ... 6,011 36
Montant porté au fonds de réserve ... $20,000 00
Réserve pour les risques non terminés au 31 août 1871 ... 19,969 00
Dividende de 10 pour cent comptant, déclaré ce jour ... 20,000 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Prêts sur hypothèques ... $64,979 41
Actions de banques et autres actions ... 17,951 00
Biens fonciers ... 31,905 50
Primes en voie de perception ... 27,913 49
En caisse ... 114,186 28
Total de l'actif ... $1,000,000 00

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JOS. A. BOARNE, Président.
J. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assurance et signé personnel sont, ce 4 juillet 1872.
ED. BARNETT, Not. Pub.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour la résolution suivante a été unanimement adoptée.

Résolu qu'un dividende comptant de dix pour cent sur le capital de la Compagnie, provenant des profits de l'année écoulée, sera et est déclaré et payé à partir du 10 de ce mois aux actionnaires ou à leurs représentants. 7 mai—1m

Le Célèbre
AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins distingués qu'aucun autre tonique ou stimulant. C'est un PRÉVENTIF par dans les cas de fièvre ou typhus, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de miasmes. On le recommande tout spécialement pour la dyspepsie, il guérit en peu de temps cette terrible et si souvent jamais manqué de faire résultat lorsque cet agent bienfaisant a été employé. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin; on y a ajouté un ingrédient qui en rend le goût aussi agréable. Il ne contient rien d'un faire Passer.

L'homme faible devrait en avoir bien bonnette.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques-uns des médecins les plus éminents du pays.

St-Louis, juillet, 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez communiqué à la Faculté a recette du "Home Bitters," je me suis mis à considérer comme un secret secret ou patenté, attendu que vous n'avez pas pris de patente. Nous avons analysé cette recette et nous n'hésitons pas à dire que la combinaison est excellente, que les ingrédients qui entrent sont les meilleurs de leur espèce, qu'ils sont toniques, stomachiques et légèrement laxatifs. La préparation a les, strictement d'après les règles de la pharmacie. Ayant employé cet Amer et en ayant vu l'effet, nous le recommandons comme le plus efficace des toniques et stimulants actuels.

L. CH. BOURLIERES, M. D. F. G. POSTER, M. D.
ALFRED HEACOCK, M. D. C. GUIBOR, M. D.
DRAKE MCDOWELL, M. D. C. A. WARE, M. D.
J. C. WHITEHILL, M. D. E. A. CLARK, M. D.
Dr. C. T. F. LUDWIG. S. G. MORRIS, M. D.
W. A. WILCOX, M. D. HUBERT FRIEDL.

Hôpital de Marine des E.-U., St-Louis, Mo., 8 août 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—J'ai examiné la recette de "Home Bitters." Je l'emploie à l'hôpital depuis quatre mois. Votre Amer est, à mon avis, ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en fait de toniques et de stimulants.

L. MELCHER.

St-Louis, 6 juillet 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Ayant vu la recette de votre "Amer" et assisté à la combinaison des ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous soit connu. Nous en nous pas, considérant la nature de ses vertus et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VATTIER, M. D. T. G. CORCORAN, M. D.

Nous connaissons très volontiers ces témoignages qui précèdent.

JOHN CORRIGAN, M. D. JOHN HICKMAN, M. D.
CHAS. VATTIER, M. D. JOHN T. TEMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D. E. C. FRENZLER, M. D.

Cincinnati, 16 oct. 1870.—A MM. W. R. KENNEDY & Co., liquors pour la vente des "Home Bitters."—Messieurs,—Ayant vu la recette du remède, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qui y entrent sont tous qu'emploie généralement les médecins; ils sont agréablement et agréablement jointes et contiennent aux constitutions délicates et par une mauvaise digestion, et ont rendu des cures de marais.

DR. J. L. VATTIER, L. A. JAMES, M. D.
R. S. WATNEY (Cincinnati), C. T. SUTTON, M. D.
W. T. VALIAPERRO, M. D. S. P. SOBERS, M. D.
J. J. GRAY, M. D. C. S. MUCHOTT, M. D.
J. H. BUCKLE, M. D. G. W. BRIZA, M. D.
W. R. WOODWARD, M. D. G. A. DOBBIT, M. D.

Chicago, 30 sept. 1870.—A M. J. L. SMITH.—Nous avons examiné la formule de "Célèbre Amer." Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la Faculté. L'Amer est un des plus efficaces qu'il y ait de ce genre.

W. S. RAMS, M. D. S. MOYNIAN, M. D.
J. B. WALKER, M. D. G. A. MÜHNER.
NORMAN S. BARNES, M. D.

A vendre par tous les Pharmaciens et Grocers.

Jas. A. Jackson & Co.,
PROPRIÉTAIRES,
Laboratoire, 183 et 187 N. 2e street,
ST-LOUIS (Mo.)

B. E. Gastendyk,
Agent, No. 26 rue Toulouse.
31 juin—1an—3e Mars

Steam Variety Wood Works,
T. S. M. SMITH, Propriétaire,
184 ST. JOSEPH STREET, N. O.

LUMBER DRESSING, STRAIGHT AND CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. Cisterns made and repaired. Stair Builders and Moulders made to order. The manufacture of Gothic Sashes and Architectural Embellishments, receive our special attention.

Address Box 266, Shipping and Dispatch Ex. office. Reply and deliv.

Bureaux de la Succursale en Louisiane
DE LA COMPAGNIE
MOUND CITY
Assurance Mutuelle de la Vie,
A St-LOUIS, MISSOURI.

JAMES E. BAIRD, Président.
A. M. SHEPHERD, Vice-Président.
S. W. BOLLAN, Secrétaire.
C. G. M. MATTOX, Agent Général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE
Ouverte, No 26 de la rue Carondelet.

Bureau de Direction:
C. M. BAIRD, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
R. B. SINKINS, Sec. et Agent Général.
BENJAMIN SURVILLIER, Agent.
J. M. DUCHWELL, M. D. J. R. SINKINS, M. D.

DIRECTEURS:
R. W. Morrison, G. R. Mossop,
Jules Jackson, Robert Kerr,
J. W. Wills, Thos. Fitzwilliam,
W. J. Hough, Octave Vousden,
R. B. Simkins.

Toute Compagnie Mutuelle traite exclusivement pour assurance de la vie.

SIXIÈME ETAT ANNUEL
DE
Traders' and Traders' Insurance Company,
Rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 15 mai 1872.

LE Directoire, conformément à la charte de cette Compagnie, publient l'état suivant des affaires pour l'année expirée le 30 avril 1872:

PRIMES POUR L'ANNÉE:
Sur risques d'incendie ... $501,000 00
Sur risques de navigation ... 201,000 00
Sur risques de navigation ... 42,000 00
Sur risques d'incendie ... $1,000 00
Primes non expirées ... 72,000 00
Primes réassurances ... 1,000 00
Montant net des primes ... $69,000 00
Primes payées, savoir:
Sur risques d'incendie ... $61,000 00
Sur risques de navigation ... 11,000 00
Sur risques de rivière ... 2,000 00
Sur risques de navigation ... 13,000 00
Dividende payé ... 15,000 00
Dividende payé ... 15,000 00
Dividende payé ... 15